

Approche interdisciplinaire des trajectoires des friches urbaines dans un contexte de changement global : à la recherche d'un bien commun ?

Porteurs:
 Magali
 Deschamps Cottin (LPED)
Benoit Romeyer
 (LIEU)

1 phd + 18 mois de contrat postdotoctoral 66 Les villes jouent un rôle central dans la transition environnementale, étant le foyer de réflexions croisant des enjeux sociaux, environnementaux et urbanistiques. L'objectif de rendre les villes plus sobres en termes de consommation d'espace et d'énergie, capables de résister aux risques sanitaires et climatiques, stimule des dynamiques socio-environnementales en faveur de la résilience urbaine. Dans un contexte national de limitation de la consommation foncière avec la perspective de "zéro artificialisation nette" à terme, les friches sont souvent envisagées comme des espaces potentiels de construction, malgré leurs autres fonctions et leur histoire. Le projet se concentre sur les trajectoires des friches urbaines à Marseille, adoptant une approche interdisciplinaire pour comprendre leur multifonctionnalité écologique, géographique, urbanistique et sociologique. L'objectif est de repenser ces friches comme des communs, offrant des solutions aux défis des transitions écologiques et environnementales, plutôt que de simples "dents creuses" de l'urbanisation.



Introduction | Contexte

Face aux défis actuels et futurs que représentent les changements globaux, les enjeux de sobriété foncière occupent une place de plus en plus centrale en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. C'est dans cette optique qu'a été adopté le projet de loi Climat et résilience d'août 2021 (Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) qui fixe des objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici à 2050, en invitant à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les démarches de planification et d'aménagement urbains. Dans ce texte de loi, les friches, définies comme « tout bien ou droit immobilier, bâti ou non bâti, inutilisé et dont l'état, la configuration ou l'occupation totale ou partielle ne permet pas un réemploi sans un aménagement ou des travaux préalables », sont appréhendées prioritairement comme des espaces permettant le recyclage des terres et une construction de la ville sur la ville (Fosse et al., 2019). Cette vision partagée à l'échelle internationale (Jacek et al., 2022) omet cependant la pluralité de la définition potentielle des friches (Alker et al., 2000 ; Jacek, 2021) et les nombreux rôles écologiques et sociaux ainsi que les services écosystémiques qu'elles peuvent fournir (Jacek, 2021; Loures and Vaz, 2018; Mathey et al., 2015; Mathey and Rößler, 2021; Scapino, 2016). Dans un contexte de transition écologique où les injonctions sont multiples : viser à une sobriété foncière, limiter les îlots de chaleur, préserver les sols vivants..., ces friches représentent aussi des îlots de nature encore plus ou moins préservés à intégrer et protéger (McKinney, 2021) dans le cadre d'un aménagement raisonné du territoire.





Introduction | Contexte

Les travaux en écologie (e.g. Bonthoux et al. 2014 ; Muratet et al., 2011) et en sciences sociales (Scapino, 2016 ; Muratet et al., 2021) ont contribué à l'amélioration des connaissances au sujet des friches. Cependant, leurs rôles écologiques, en termes de réservoirs de biodiversité ou de corridors écologiques, et sociaux, en termes d'usages et de pratiques de nature, ne sont que trop peu étudiés conjointement (e.g. Muratet et al., 2021). De la même manière, la méconnaissance générale des sols urbains, au-delà des traces laissées par certaines activités passées ayant pu affecter leur qualité via des contaminations supposées ou avérées (e.g. Joimel et al., 2018 ; Diaz-Sanz, 2021) minimise les services rendus tels que la limitation du ruissellement (Diaz-Sanz et al., 2020). Les friches font par ailleurs souvent l'objet d'usages, licites et illicites, potentiellement facteurs de risques sociétaux. Cette problématique est par ailleurs d'autant plus importante dans le bassin méditerranéen où les incendies à répétition et la sur-fréquentation touristique tendent à limiter l'accès des espaces naturels aux populations locales, les poussant ainsi à la recherche de nouveaux espaces de remplacement. Dans un contexte de demande croissante - renforcée depuis la crise du Covid - en espaces à caractère de nature de proximité, une vision interdisciplinaire de l'intégration des friches dans les trajectoires urbaines semble indispensable à la compréhension de ces socio-écosystèmes dont la composition est fortement liée à leur territoire d'appartenance.



Introduction | Contexte

A ces problématiques s'ajoute le constat que les friches, bâties et de surcroît non-bâties, demeurent encore largement considérées, dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme, comme des réserves à fort potentiel foncier constructible. Celles-ci sont alors envisagées dans une seule optique de densification urbaine, comme des « dents creuses » à remplir. Or, dans le même temps, la montée en puissance d'une planification et d'un urbanisme plus ouvertement écologiques tend à les considérer comme des réservoirs de biodiversité indispensables aux fonctionnements écologiques de la ville, et notamment aux connectivités. Objectif minimal mais central pour l'urbanisme, rendre la ville habitable nécessite donc, dans ce contexte, de combiner des objectifs parfois antithétiques : protéger les friches, en tant qu'espaces de biodiversité, tout en répondant à la demande en logements, équipements et activités économiques qui requièrent du foncier. Ainsi, le devenir des friches s'inscrit au sein d'une réflexion, à conduire à de multiples échelles, sur les choix de traitement proposés et programmés en matière d'urbanisme contemporain. En considérant ces espaces, il s'agit aussi de s'interroger sur la ville de demain, une ville habitable par tous, car adaptée aux nouveaux contextes environnementaux, sociaux et économiques. Si, à l'avenir, le parti pris est d'intégrer la biodiversité sous un angle fonctionnel, il convient de définir quels seront les enjeux écologiques de ces espaces, les contours de la préservation souhaitée, de leur gestion voire de leur réhabilitation. Doit-on imaginer des espaces totalement sanctuarisés ou peut-on y entrevoir des possibilités d'usages et de pratiques officielles ? Ce sont ces trajectoires que nous souhaitons décrire et analyser...